



Accusé d'une annonce mensongère publiée sur ebay

Par **Milochau**, le **21/04/2011** à **18:02**

Bonjour,

J'ai vendu un objet récemment sur le site ebay. Après enchère remportée l'acheteur est venu chercher l'objet (tondeuse), il a examiné longuement, il a testé puis à payé en espèces et reparti avec. J'avais mentionné dans mon annonce que cette tondeuse était celle de mon Père dont je venais d'hériter, j'ai mentionné qu'elle avait été achetée par mon Père en 2005 au prix de 1450€ (je n'avais pas de facture et je ne savais pas si elle était achetée neuve)

L'acheteur vient de me faire savoir que sur un endroit du moteur il a découvert qu'elle avait été fabriquée en 1996 !!! Il m'accuse donc de fraude et annonce mensongère. Je n'ai jamais dit ni écrit que cette tondeuse avait été achetée neuve ou occasion par mon Père, d'ailleurs l'acheteur ne me l'a jamais demandé. J'arrive même à douter que l'acheteur a trouvé cette indication sur ma tondeuse, peut être en possédait il une autre ???

Il me menace de porter plainte si je ne lui rembourse pas la tondeuse. Qu'en pensez vous ?
Merci pour votre aide.

Par **mimi493**, le **22/04/2011** à **01:15**

Que disait le texte de votre annonce ?

Par **Milochau**, le **04/05/2011** à **20:56**

Mon annonce était :

Vends tondeuse en parfait état de marche cause héritage. Achetée en 2005 par mon Père au prix de 1450€.

Descriptif :etc.....